

En quête d'une nouvelle équation communale

Quel sera l'avenir des communes dans le Jura? Les autorités prennent en ce moment le pouls du terrain pour trouver les bons outils pour les accompagner. La fusion? La perspective reste délicate, comme cela s'est senti cette semaine aux Franches-Montagnes.

L'ambiance était particulièrement studieuse à l'école du Noirmont en début de semaine. Et les écoliers atypiques! À l'invitation des porteurs du projet «RacinesCommunes», dix-sept citoyens ou représentants de quasiment toutes les communes des Franches-Montagnes se sont retrouvés pour discuter du thème de l'identité locale, une question souvent centrale lorsqu'il s'agit de parler de réformes des communes. Pour mémoire, ce vaste projet mené conjointement par l'Association jurassienne des communes (AJC) et l'État jurassien ambitionne de favoriser les regroupements ou les



Qu'est-ce qui fait notre identité locale? Les participants du premier forum ont pu en débattre et exprimer leur vision lors d'ateliers en petits groupes.

fusions, mais sans les imposer. Pour les autorités, le fonctionnement actuel des communes, au nombre de 51 dans le Jura, atteint ses limites. Au Noirmont, les participants à ce premier forum ont exprimé leurs attentes, d'abord en ateliers, puis devant le reste de l'assemblée. Ils ont esquissé les changements

qu'apporterait un regroupement. «Nous avons retenu la vie sociale en premier lieu, car elle est essentielle à chacun. Un regroupement élargirait le bassin de population et amènerait de nouvelles forces vives. En revanche, le risque serait de perdre la proximité au sein des sociétés locales», a résumé un groupe.

Au final, les thèmes retenus n'ont guère surpris. La perte de pouvoir décisionnel en cas de fusion suscite des craintes, tout comme, pour certains,

l'avenir des structures scolaires. À l'inverse, les participants s'accordent à dire qu'un regroupement n'impacterait pas la présence des commerces. Sur de nombreux aspects, ils ont reconnu que des fusions ne changeraient pas la donne.

Pour Magali Voillat, présidente de «RacinesCommunes» et secrétaire générale de l'AJC, cette démarche est essentielle pour comprendre les attentes de la population. Elle permet aussi de cibler les enjeux prioritaires pour la suite du projet. Deux autres forums seront organisés prochainement: à Delémont lundi 8 juin, puis à Porrentruy le 15 juin.

Un état des lieux et ensuite des outils

Mais comment cette réflexion sera-t-elle exploitée? Le groupe de travail de «RacinesCommunes» aura pour mission d'analyser les résultats et de réfléchir aux outils qui pourraient être proposés aux

régions ou aux communes désireuses de se lancer dans une démarche de rapprochement. «Il est important de rappeler que lorsque nous parlons de rapprochement, nous ne parlons pas uniquement de fusion. Cela peut également concerner une intensification des collaborations intercommunales», insiste la présidente.

Dans ce dossier, le nerf de la guerre sera-t-il l'argent? Lors de ce forum franc-montagnard, aucun représentant du Noirmont et des Breuleux – deux communes considérées comme aisées – n'était présent. Un signe? Magali Voillat concède que la question financière sera cruciale, tout en précisant que ces aspects très techniques feront l'objet d'un autre axe de travail. Un outil devrait notamment être élaboré pour simuler les différences fiscales.

BENJAMIN LEURY

www.racinescommunes.ch

Débat relancé avec prudence

Ce premier forum, organisé dans les Franches-Montagnes, avait forcément une connotation particulière, le district ayant été marqué en 2012 par une campagne extrêmement polarisante qui avait débouché sur le rejet massif du projet de commune unique.

Pour les intervenants à cette séance, il est toutefois judicieux d'aborder de telles réflexions. Habitant de Lajoux et ancien élu communal, Philippe Gogniat voit d'un bon œil le dialogue lancé par «RacinesCommunes», tout en restant sceptique face aux projets de fusion. «Il faut laisser le maximum d'autorité aux communes et essayer de trouver de bons arrangements entre elles. Pas que le monde aille acheter son chasseur-neige», illustre-t-il, se montrant notamment soucieux que La Courtoine demeure le parent pauvre de l'offre en transports publics. La faible participation à ce forum a tou-

tefois suscité des regrets, l'événement n'ayant presque attiré que des élus locaux. Conseillère communale à Saignelégier, Brigitte Müller salue néanmoins la démarche de communication, qu'elle juge primordiale. Avec le recul, elle estime que le projet de commune unique était arrivé trop tôt. «Je pense que le mot fusion fait encore peur. Mais si on pouvait déjà se regrouper pour certaines choses... Un meilleur partage des impôts apporterait aussi plus de solidarité entre les communes», partage-t-elle.

Son homologue de Saint-Brais, Christine Chavanne, espère que ce vaste projet pourra aboutir à une suite concrète, tout en se disant partagée face aux fusions. «On se rend bien compte que la fonction de conseiller se professionnalise, mais je crains les effets de centralisation. Le risque est que les petites entités soient moins entendues», avance-t-elle.

BFL



3 QUESTIONS À...

Jean Studer

Ancien conseiller d'Etat neuchâtelois et expert mandaté par le canton du Jura en 2024 pour trouver des solutions financières.

«Un nouvel élan»

Jean Studer, que pensez-vous de cette démarche consultative qui pourrait aboutir à terme à une réorganisation des communes dans le Jura?

Je crois qu'il n'existe pas de recette universelle pour aboutir à une fusion de communes. Chaque canton et chaque commune doivent choisir la méthode qui leur paraît la plus adaptée à leurs objectifs et à la réalité. Mais le fait de commencer par des assemblées publiques me semble tout à fait intéressant.

Pour le canton du Jura, vous aviez émis comme piste de parvenir à des communes de 7000 habitants. Dans le canton de Neuchâtel, votre nombre de communes est deux fois moindre que dans le Jura. Quel bilan faites-vous des fusions neuchâteloises?

Mon appréciation est très positive. Les communes

fusionnées ont gagné en efficacité administrative et en capacité d'action. Elles rencontrent moins de difficultés à constituer leurs autorités et disposent d'un poids politique plus important. On observe également des effets indirects intéressants. Certaines personnalités ayant acquis de l'expérience à la tête de ces nouvelles communes ont ensuite accédé à des fonctions cantonales ou fédérales.

Dans le Jura, les autorités prennent des pincettes en parlant de «fusions» et considèrent que d'autres formes de collaboration peuvent être trouvées. Mais peut-on obtenir les mêmes bénéfices?

Le regroupement représente une étape intermédiaire. Chaque territoire doit choisir la solution qui lui paraît la plus adaptée. Mais si l'objectif est réellement de renforcer l'efficacité de la gestion publique et les relations entre l'Etat et les communes, les regroupements montrent toutefois assez rapidement leurs limites. Ils permettent certaines coopérations, mais n'apportent pas toujours la plus-value que l'on peut attendre d'une fusion véritable. L'expérience neuchâteloise montre que les craintes liées aux fusions ne se réalisent pas forcément. Les villages conservent souvent leur identité, leurs traditions et leurs fêtes locales. BFL

Creapole disparaît, un soutien à repenser

ÉCONOMIE Creapole SA n'échappera finalement pas à la disparition. Méconne du grand public, mais ayant rempli de nombreux mandats dans l'économie jurassienne ces 20 dernières années, cette structure semi-publique d'aide à la création d'entreprises et à l'innovation vient d'annoncer sa prochaine dissolution. La décision, soumise mercredi par le conseil d'administration aux actionnaires, a notamment été validée par le canton du Jura, actionnaire majoritaire, représenté par le ministre Stéphane Theurillat.

Baisse de subventions cantonales

Bien que forte, la décision – qui signifie aussi le licenciement des quatre employés – n'est qu'une demi-surprise. Le canton du Jura avait réduit, pour cette année, ses subventions de 350 000 à 150 000 fr. Président de Creapole, Jean-Marc Christe regrette amèrement cette issue. Selon lui, elle était devenue inévitable. Sans succès, la direction a essayé de trouver d'autres solutions, notamment de parvenir à de nouveaux partenaires, mais c'était difficile, l'entité étant marquée sur le plan public, fait-il remarquer.

Pour le président, la disparition de Creapole est néanmoins une perte de savoir-faire pour la région. Il rappelle son



Creapole avait pris ses quartiers sur le site d'Innodet. PHOTO STÉPHANE GERBER

rôle d'utilité publique, notamment dans la réinsertion professionnelle. Dans son communiqué, Creapole rappelle avoir accompagné un total de 231 projets d'entrepreneuriat et qu'en termes de création d'entreprise, 103 dossiers proviennent du chômage. «Je suis persuadée que Creapole jouait pleinement son rôle», renchérit la directrice Gladys Winkler Docourt, par ailleurs ancienne chancelière d'Etat du canton du Jura.

Positionnement peu clair

Si la structure a perdu subitement et de façon inattendue pour elle une part importante du soutien de l'Etat, son positionnement et son utilité étaient parfois perçus comme peu clairs dans un écosystème

jurassien de promotion économique très complexe. L'arrimage du Jura au pôle économique de Bâle et l'implantation de BaselArea dans le canton avaient notamment changé la donne et forcé, en 2018, Creapole à se redimensionner. Certaines prestations avaient alors été transférées d'une entité à l'autre. Sur le papier, les deux devaient se montrer complémentaires.

Le ministre Stéphane Theurillat reconnaît lui-même qu'il était difficile de faire comprendre le rôle exact de Creapole et que sa situation suscitait de nombreuses questions sur le plan politique. Avec des prestations qui disparaissent, les autorités devront-elles pallier ce manque? Le ministre Theurillat fait savoir que le Gouvernement mènera des réflexions pour revoir le dispositif cantonal, notamment dans un but de simplification. Certains outils proposés par Creapole pourraient ainsi être repris par d'autres acteurs existants, tels que BaselArea ou la promotion économique étatique.

Les milieux économiques attendent d'en savoir plus. «Le plus important, c'est que les acteurs de l'économie s'y retrouvent», réagit Pierre-Alain Berret, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura.

BFL

EN BREF

Baisse du taux de chômage

EMPLOI À fin mai, 2592 demandeurs d'emploi étaient inscrits auprès de l'ORP du Jura (1745 chômeurs, 847 demandeurs d'emploi non chômeurs). Cela représente 82 personnes en moins qu'à fin avril, ainsi qu'un taux de chômage de 4,5%, en recule de 0,2 point. Ce dernier se situe à 4,7% dans le district de Delémont, 4,4% dans celui de Porrentruy, 2,6% dans celui des Franches-Montagnes et 6,1% dans celui de Moutier. Concernant les réductions de l'horaire de travail (RHT), 111 entreprises jurassiennes étaient autorisées à y recourir le mois passé (quatre de moins qu'en avril). Stabilité en ce qui concerne le Jura bernois (3,9%), comme sur l'ensemble du canton de Berne (2,2%). Au plan national, le taux de chômage demeure également inchangé à 3%. GST

Michel Saner à la protection civile

SÉCURITÉ Le Gouvernement jurassien a nommé Michel Saner à la tête de la Section cantonale de protection de la population et sécurité (PPS). Agé de 32 ans, le citoyen de Fontenais entrera en fonction le 1^{er} juillet. Il succédera à Damien Scheder, dont il était l'adjoint, et qui dirigeait la section cantonale depuis 2009. Une longévité saluée par l'Etat dans son communiqué. Damien Scheder, qui était aussi adjoint au commandant de la police cantonale depuis 2014, a rejoint la Conférence latine des directrices et directeurs des départements de justice et police. AD

Représentant franc-montagnard nommé

UDC JURA Kilian Kaufmann, de Montfaucon, rejoint le comité directeur de l'UDC Jura en tant que représentant du district des Franches-Montagnes. Il a été nommé à ce poste, qui était à pourvoir, lors de la dernière assemblée du parti, qui s'est tenue à Bassecour. LQJ